

<http://www.pressegauche.org/Il-reste-du-chemin-a-faire-pour-que-le-REM-soit-un-veritable-projet-de>



**Il reste du chemin à faire pour
que le REM soit un véritable
projet de transport collectif
(FEESP-CSN)**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 20 avril 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 20 avril 2018 - Pour la CSN, le Réseau express métropolitain (REM), tel qu'on le comprend au fil des annonces récentes, soulève de nombreux questionnements quant à ses objectifs d'offrir des infrastructures de transport efficaces et améliorées. À la lumière des sommes colossales qui y sont investies, des changements importants au mode d'exploitation devront être sérieusement étudiés, car, dans sa forme actuelle, le REM ne répond pas adéquatement aux besoins de la population, en plus de nuire à la consolidation et aux services de transport publics déjà existants.

Pour la CSN, confier la gestion et l'entretien à l'entreprise privée d'un réseau structurant de transport collectif comme le REM est une mauvaise décision qui coûtera cher aux Québécoises et aux Québécois. Non seulement devons-nous payer une marge de profit à l'exploitant par des tarifs et des redevances, mais les municipalités et les sociétés publiques de transport devront arrimer leurs orientations en transport collectif à la nécessité de protéger le marché de ce nouveau concurrent.

« On ne comprend pas pourquoi le gouvernement choisit de tout confier au secteur privé, déplore le président de la Fédération des employé-es de services publics (FEESP-CSN), Denis Marcoux. Toute l'expertise en entretien des installations et du matériel roulant existe déjà dans les sociétés publiques de transport. Les employé-es d'entretien de la STM sont reconnus mondialement comme les meilleurs dans leur domaine. Créer un concurrent privé, qui se voit garantir un quasi-monopole, financé en majeure partie par des fonds publics, ça ne fait aucun sens ».

« Montréal a un criant besoin d'investissement en infrastructures de transport collectif, c'est évident, poursuit le trésorier de la Confédération des syndicats nationaux, Pierre Patry. Mais le REM semble avoir été conçu d'abord et avant tout comme un outil d'enrichissement pour la Caisse de dépôt et non pas comme une réponse aux besoins réels en transports en commun. Le REM devrait suivre les mêmes processus que tous les autres projets en transport collectif, y compris les évaluations environnementales et il devrait être placé sous la gouverne de l'Autorité régionale de transport métropolitain afin que la recherche du bien commun prime sur les considérations de nature commerciale ».

Pour la CSN, ramener le REM dans le giron du secteur public permettrait de corriger ses pires lacunes, par exemple l'intégration insatisfaisante aux autres réseaux de transports. Le REM pourrait ainsi s'appuyer sur l'expertise développée dans les sociétés publiques de transport pour se développer au lieu de devoir reconstruire de A à Z une structure de gestion et d'entretien qui existe déjà en bonne partie.

Mobilité durable

« Le gouvernement vient d'annoncer une nouvelle politique en mobilité durable. Son objectif est de diminuer le temps de transport pour les utilisateurs et les utilisatrices du transport en commun. Le REM va complètement à contresens, souligne Pierre Patry. Le choix des zones desservies a été fait en fonction des profits potentiels de développements immobiliers autour des stations et non en fonction des besoins de déplacement de la population. Pire encore, certains verront leur trajet allongé ou détourné afin de les forcer à prendre une correspondance pour atteindre le centre-ville par le REM. Il y a donc beaucoup de place à l'amélioration ! »